

CALENDRIER D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION 2026-2027

ÉLÈVES DU PIALP

| | |
|--|---|
| Ouverture de la plateforme OVIDOC pour la demande de cours d'anglais, de français et de valencien pour les enseignants du PIALP. | Du 25 mai 2026 à 12h00 au 29 mai 2026 à 23h59. |
| Consultation des enseignants admis au PIALP via OVIDOC. | À partir du 15 juin 2026. |
| Publication des places vacantes. | Le 18 juin 2026. |
| Élèves du PIALP déjà inscrits à la session ordinaire 2026 souhaitant changer d'EOI (École Officielle de Langues). | Demander la désinscription de l'EOI avant le 3 septembre et participer à nouveau à la procédure en ligne du 4 au 10 septembre 2026 en tant qu'élève du PIALP. |

ÉLÈVES OFFICIELS ET NOUVEAUX ÉLÈVES

CONVOCATION ORDINAIRE

ADMISSION

| | |
|--|--|
| Ouverture de l'assistant télématique d'admission pour la session ordinaire (première période d'admission). | Du 18 juin 2026 à 12h00 au 3 juillet 2026 à 23h59. |
| Résultats de l'attribution des places vacantes (première période). | Le 10 juillet 2026. |

INSCRIPTION

| | |
|---|---------------------------|
| Formalisation de l'inscription pour les usagers ayant obtenu une place. | Du 10 au 24 juillet 2026. |
|---|---------------------------|

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE

ADMISSION

| | |
|---|---|
| Publication des places vacantes pour la deuxième période d'admission. | Le 4 septembre 2026. |
| Ouverture de l'assistant télématique d'admission pour la session extraordinaire (deuxième période d'admission). | Du 4 septembre 2026 à 12h00 au 10 septembre 2026 à 23h59. |
| Résultats de l'attribution des places vacantes (deuxième période). | Le 14 septembre 2026. |

INSCRIPTION

| | |
|---|-----------------------------|
| Formalisation de l'inscription pour les candidats ayant obtenu une place lors de la deuxième période. | Du 14 au 30 septembre 2026. |
|---|-----------------------------|

PLACES VACANTES

| | |
|--|---|
| Inscription pour les dernières places vacantes non pourvues lors de la session extraordinaire. | À partir de la période déterminée par chaque EOI jusqu'au 31 janvier 2027. Géré directement par chaque école. |
|--|---|

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

| | |
|---|---------------------|
| Dernier jour pour annuler l'inscription et pouvoir demander le remboursement des frais d'inscription. | Le 31 octobre 2026. |
|---|---------------------|